DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

SG nº 96.005

L'An mil neuf cent quatre vingt seize le 8 Février à 18 Heures 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION DATE D'AFFICHAGE

31 Janvier 1996 31 Janvier 1996

<u>ETAIENT PRESENTS</u>: M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, BENOIT, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. GAVEN, BOISNARD, CARRIE, Adjoints

M. ANGIBAUD, Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CHABANEAU, COASSIN, DINDINAUD, DONZIER, Melle ISENDICK, Mmes LECOMTE-RULLIER, MARTIN, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, SABATHIER, Conseillers,

ETAIENT REPRESENTES: M. CANDAU par M. GAVEN

M. CAU par M. POTENNEC
M. DENIS par M. QUENTIN

M. MALBOIS par Mme LECOMTE-RULLIER

 ${\it M. SIMONNET par M. BOURGEOIS}$

Nombre de Conseillers

en exercice : 33 Nombre de Présents : 28 Nombre de Votants : 33

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : S.E.M.D.A.S : Désignation des représentants du Conseil

Municipal

<u>VOTE</u>: Vote à Bulletins secrets Votants : 33

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33 POUR : 22 BLANCS : 9 NULS : 2

Par courrier en date du 11 Janvier 1996, la SEMDAS demande que la Ville de ROYAN modifie sa délibération du 4 Juillet 1995 et désigne un représentant pour sièger à l'Assemblée Générale et un représentant pour sièger à l'Assemblée spéciale des Communes.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé du Rapporteur Vu la demande présentée par la SEMDAS Après vote à bulletins secrets Vu le résultat du vote

DECIDE

- de rapporter sa délibération du 4 Juillet 1995 désignant un représentant de la Ville pour sièger à la SEMDAS
- de désigner Monsieur Philippe MOST représentant de la Ville pour siéger à l'Assemblée spéciale des Communes de la SEMDAS
- de désigner Monsieur Pierre BENOIT représentant de la Ville pour sièger à l'Assemblée Générale de la SEMDAS

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme, Pour le Maire, Le Premier Adjoint, H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 16 Février 1996
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS